

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Points 3, 4, 6, 7 et 9 de l'ordre du jour

CRD05
février 2023

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS

Vingt-sixième session

13–17 février 2023

Portland, Oregon (États-Unis d'Amérique)

Observations formulées par l'Indonésie

Point 3 de l'ordre du jour. Questions d'intérêt émanant de la FAO/OMS, y compris du JECFA

Certaines considérations générales émanant de la quatre-vingt-quatorzième réunion du Comité mixte FAO/OMS d'experts sur les additifs alimentaires (JECFA94)

L'Indonésie remercie le JECFA pour les efforts qu'il a déployés en procédant à une évaluation des risques liés aux résidus de médicaments vétérinaires (RMV). L'évaluation des risques constitue pour le CCRVDF une base de discussion des options de gestion des risques par le biais d'établissement de LMR dans les aliments. L'Indonésie soutient les travaux en cours, notamment l'harmonisation des procédures d'évaluation de l'exposition, l'élaboration d'une approche utilisant un arbre décisionnel basé sur le risque pour l'évaluation de l'innocuité des résidus de médicaments vétérinaires, et la formation d'un GTE avec la participation du JECFA et des JMPR.

Point 4 de l'ordre du jour. Questions d'intérêt émanant du Centre mixte FAO/AIEA

L'Indonésie tient à remercier le programme du Centre mixte FAO/AIEA. Étant donné qu'elle ne dispose pas encore des capacités suffisantes pour maîtriser les résidus de médicaments vétérinaires (RMV), l'Indonésie souhaiterait bénéficier de l'assistance du programme FAO/AIEA de renforcement des capacités concernant l'utilisation des techniques nucléaires et isotopiques pour analyser, tester et suivre les résidus de médicaments vétérinaires et les contaminants alimentaires associés, qui comprend des conseils spécialisés, une assistance technique, des formations, des méthodes d'analyse et des possibilités de mettre en commun des connaissances et des retours d'expérience.

Point 6 de l'ordre du jour. LMR pour les médicaments vétérinaires dans les aliments

6.1 LMR pour l'ivermectine (ovins, porcins et caprins – graisse, rognons, foie et muscle) à l'étape 7

6.2 LMR pour l'ivermectine (porcins, ovins et caprins) et la nicarbazine (poulet) à l'étape 4

L'Indonésie tient à exprimer ses remerciements et sa reconnaissance au JECFA pour ses évaluations des risques liés à l'ivermectine et à la nicarbazine, et se montre favorable à l'élaboration de LMR pour l'ivermectine et la nicarbazine. Toutefois, un délai supplémentaire nous semblant nécessaire pour procéder à une consultation et au recueil de données à l'échelle nationale, nous proposons de maintenir les discussions relatives aux LMR pour l'ivermectine et la nicarbazine à l'étape actuelle.

Point 7 de l'ordre du jour. Extrapolation des LMR pour les médicaments vétérinaires dans les aliments

L'Indonésie remercie le JECFA pour ses travaux sur l'extrapolation des LMR pour les médicaments vétérinaires (RMV) dans les aliments et lui apporte son soutien. L'Indonésie convient:

- de demander au JECFA d'émettre un avis établissant si le ratio M:T adéquat pour les résidus de deltaméthrine dans le lait de bovins est 1;
- que l'approche de l'extrapolation des limites maximales pour les résidus de médicaments vétérinaires à une ou plusieurs espèces n'autorise pas l'extrapolation de la LMR pour l'ivermectine dans le lait de bovins au lait de caprins et d'ovins; et
- d'examiner des moyens d'extrapoler les LMR pour les résidus de médicaments vétérinaires dans les tissus d'abats autres que les rognons et le foie.

Point 9 de l'ordre du jour. Coordination des travaux entre le CCPR et le CCRVDF

L'Indonésie soutient la coordination des travaux entre le CCPR et le CCRVDF, ainsi que la collaboration avec les JMPR/JECFA pour aborder les questions intersectorielles. Les travaux de coordination couvriraient:

- l'établissement de LMR harmonisées pour les composés à double usage dans les tissus animaux comestibles (tels que les pesticides et les médicaments vétérinaires);
- l'harmonisation des méthodologies d'évaluation des risques employées par le JECFA et la JMPR, et la possibilité de procéder à une évaluation conjointe des composés à double usage ;
- l'identification et l'établissement des priorités des questions concernant les deux comités;
- la mise au point d'une base de données sur les composés à double usage qui puisse être partagée par les comités.

L'Indonésie encourage également la Commission du Codex Alimentarius à formaliser les travaux entre le CCPR et le CCRVDF et à indiquer des stratégies de collaboration adaptées.